



- Consulter également les éventuelles annexes SEL et les plans des réseaux de tous les services intéressés, car sur ce plan ne figurent pas toutes les canalisations souterraines en service.
  - Rétablir les réseaux SEL par 3 cotes au minimum pour les plans sans cotation.
  - Déterminer la position et la profondeur exactes des réseaux par sondages.
  - Ne pas utiliser des plans émis plus de 10 jours avant la mise en chantier.
- 
- Ces données sont à usage strict du projet ou des travaux pour lesquelles elles ont été commandées.
  - Elles ne doivent en aucun cas être transmises à des tiers ou servir à d'autres fins.
  - Seule la représentation originale transmise par le SEL doit être utilisée.
  - Utiliser les verniers apposés pour la mise à l'échelle.
  - Respecter cette notice de sécurité figurant sur chaque extrait délivré.

Extrait de 3618B

Imprimé le 13.11.2012 NM

Service Electricité  
Lausanne



**Echelle  
voir verniers**